

Pour commencer...

Avant-propos

Les fiches thématiques d'Eduki visent à donner au lecteur un aperçu du travail des organisations internationales et non gouvernementales présentes à Genève et en Suisse.

Les fiches sont des compléments aux dossiers thématiques - des sources documentaires plus complètes sur les mêmes thèmes - disponibles en français sur le site eduki.ch/thematiques

Cette fiche se focalise sur l'un des divers domaines de la coopération internationale et permet au lecteur de découvrir brièvement : un thème, son évolution à travers l'histoire, ses enjeux et les acteurs présents en Suisse agissant dans ce domaine.

L'ABC de la coopération internationale



Dans cette fiche thématique, certains mots-clés sont en couleur et souligné. Ils sont répertoriés avec leurs définitions dans « l'ABC de la coopération internationale » disponible sur : eduki.ch/fr/ABC

Travailler la thématique en classe



Pour compléter votre cours sur la thématique, vous pouvez aussi participer à l'une de nos activités :

- [Visites et rencontres dans des organisations,](#)
- [Tour guidé de la Genève internationale,](#)
- [Atelier sur les Objectifs de développement durable,](#) etc.



Pour aller plus loin

Consultez notre [dossier thématique n°1](#)

A. Définition, rôle et enjeux

Introduction

Cette fiche est la deuxième des trois qui permettent de découvrir le thème de *Humanitaire, Réfugiés et Migrations* et ses enjeux au sein de la coopération internationale.

Cette fiche traite des points suivants :

A. Définition, rôle et enjeux	p.2
B. Organismes présents en Suisse	p.3
C. Évolution au niveau international	p.4
D. Enjeux mondiaux	p.5
E. Le saviez-vous ?	p.7
F. Sources	p.8

Acteurs internationaux

Les différents acteurs (organisations internationales et non-gouvernementales) cherchent à :

- Faire respecter le droit des réfugiés
- Fixer les obligations des États signataires.
- Garantir une protection universelle des réfugiés
- Répondre aux besoins des réfugiés par l'établissement de structures et de politiques adaptées.

Définition

Un réfugié est une personne qui « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays... ». (Art. 1 de la Convention relative au statut de réfugiés des Nations Unies du 28 juillet 1951).

Rôle

Afin d'échapper à la persécution, aux conflits armés ou à la violence politique, des êtres humains ont dû, au cours de leur histoire, abandonner leur foyer et rechercher ailleurs la sécurité. Lorsqu'ils trouvent refuge et obtiennent l'asile sur le plan juridique, ils deviennent des réfugiés. Au XXe siècle, l'établissement de normes universelles par la communauté internationale permet de protéger les personnes qui, pour les motifs évoqués auparavant, doivent quitter leur pays d'origine.

Enjeu international

La communauté internationale, à travers un réseau d'institutions, de systèmes et de lois, doit traiter de manière globale le problème des réfugiés. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) et la Convention relative au statut des réfugiés constituent la structure formelle de ce système qui doit pouvoir s'adapter à l'évolution du contexte international.



Réglementation



Secrétariat d'État aux migrations (SEM)
(Berne)

Promotion, développement et coopération



Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
(Genève)



Organisation internationale des migrations
(Genève)

Protection



Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)
(Lausanne)



Comité International de la Croix-Rouge
(Genève)

Oeuvres D'entraide



Caritas Suisse
(Lucerne)

Lutte contre la discrimination



Amnesty international Suisse
(Genève)



Croix-Rouge Suisse (CRS)
(Berne)



En plus des organisations internationales présentes en Suisse, plusieurs organismes viennent en aide aux réfugiés, dont voici quelques exemples :

- Hospice Général : Institution genevoise d'action sociale
- Caritas Vaud / Genève : Soutien social et juridique
- EPER : Entraide protestante en Suisse / intégration

Autres associations :

↳ <https://asile.ch/liens/>

1b

RÉFUGIÉS

C. Évolution au niveau international

1685

Les premiers réfugiés

Apparition du terme de réfugié, utilisé pour la première fois lors de la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV pour désigner les Français protestants, appelés huguenots, fuyant la France catholique. A la fin du XVIIe siècle, plus de 140'000 huguenots ont trouvé refuge dans divers pays d'Europe. La république de Genève en accueillit une grande partie.

1950

Création de l'UNHCR

Établissement du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) à Genève créé dans le but de venir en aide aux réfugiés à la suite de la Seconde Guerre mondiale.



1954

Convention relative au statut des apatrides

Les apatrides, ou personnes à la nationalité indéterminée, sont des personnes qui ne sont reconnues comme ressortissant par aucun État, en vertu de la législation en vigueur sur leur territoire. Cette Convention permet d'améliorer le sort de ces individus.

1967

Protocole à la première Convention de 1951

Ce Protocole (droits et obligations des réfugiés) a été adopté à New York. Il lève les limites géographiques et temporelles de la Convention qui s'appliquait uniquement aux réfugiés européens d'avant 1951.

2003

Accords de Dublin

Les accords de Dublin déterminent les compétences en matière d'asile entre chaque pays de l'Union européenne : le but est, par exemple, d'empêcher qu'un demandeur d'asile soit renvoyé d'un pays à l'autre.

L'Histoire des réfugiés et de leur protection

1921

« Passeport Nansen »

Fridtjof Nansen, premier Haut-Commissaire aux réfugiés pour la Société des Nations, crée des papiers d'identité qui permettent aux réfugiés et apatrides de voyager: les « passeports Nansen ». Au total, environ 450'000 passeports ont été délivrés.



1951

Convention relative au statut des réfugiés

Ce document-clé accorde aux réfugiés le droit de choisir leur lieu de résidence et protège leur liberté de mouvement. Le principe fondamental est celui du non-refoulement selon lequel un réfugié ne devrait pas être renvoyé dans un pays où sa vie serait en danger. En 2020, 146 États font partie de cette convention.

1961

Convention sur la réduction des cas d'apatridies

Afin de poursuivre l'aide apportée aux apatrides, cette Convention a été signée. Celle-ci leur permet d'acquérir la nationalité dans le pays d'accueil. En 2020, 75 États font partie de cette convention.

1969

Convention de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA)

Elle permet de trouver une solution face au nombre croissant de réfugiés sur le continent africain. Dissoute en 2002, elle est remplacée par l'Union africaine, encore active aujourd'hui.

1. Les réfugiés : acteurs et distinctions

C'est seulement après la Première Guerre mondiale et la création de la Société des Nations (en 1919) que la question des réfugiés a été considérée comme un problème international. L'élaboration d'un système international adapté aux problèmes des réfugiés est un processus lent et irrégulier qui implique organisations internationales et États qui doivent légiférer, protéger, aider ces réfugiés et les distinguer des autres migrants. Nous aborderons plus tard d'autres catégories d'individus.

Les États

La Convention des Nations Unies fixe les obligations des États signataires, dont la plus importante se rapporte au principe de non-refoulement : le pays d'asile n'a pas le droit de refouler de force les personnes persécutées. Ce principe fait partie du droit international et donc tous les États ont pour obligation de le respecter, même s'ils n'ont pas ratifié la Convention.

Lorsqu'un groupe de réfugiés se présente, le pays d'accueil a deux solutions : soit il choisit d'aider les réfugiés à s'implanter dans la communauté locale, soit il décide de créer des camps. Le pays d'asile est le pays dans lequel le réfugié a été accueilli.

Les camps de réfugiés

La multiplication du nombre de réfugiés dans les années 1980, par exemple en Afrique, a entraîné la création de grands camps de réfugiés c'est-à-dire d'enclaves dont l'accès est réservé aux réfugiés et aux agents chargés de leur protection et de leur assistance. En général, les camps sont préférés par les pays qui offrent l'hospitalité à une implantation au sein de la communauté locale. Ces camps sont administrés conjointement par l'UNHCR et des organismes humanitaires de dimension internationale ou régionale, comme le Comité International de la Croix- Rouge (CICR). Le risque est que les camps conçus pour être provisoires perdurent pendant des décennies. Ils peuvent alors devenir dangereux et rapidement insalubres.

Les réfugiés

Le réfugié a trouvé refuge dans un autre pays que le sien car il est persécuté dans son pays d'origine. Il peut en effet être victime de graves atteintes à ses droits fondamentaux à cause de ce qu'il est ou de ce qu'il croit. Ainsi, la communauté internationale a dû fixer des normes que d'autres acteurs, par exemple les États, doivent observer. Il est alors de la responsabilité des États de les protéger et de les aider.

Réfugiés et migrants économiques

On confond souvent le réfugié avec le migrant économique. Contrairement aux migrants, les réfugiés n'ont pas choisi de quitter leur pays : persécutés, ils ont été contraints de le faire. Les migrants économiques ne remplissent donc pas les critères du statut de réfugié et ne peuvent, par conséquent, pas bénéficier d'une protection internationale en tant que réfugiés. Ainsi, la différence clé entre les migrants économiques et les réfugiés est que les premiers jouissent de la protection de leur pays d'origine et peuvent y retourner lorsqu'ils le désirent ; ce qui n'est pas le cas des réfugiés.



Camp pour personnes déplacées au Rwanda

2. Les catégories de personnes prises en charge par le HCR

La communauté internationale a dû s'adapter à l'évolution des conflits et ne gère donc pas uniquement le problème des réfugiés tels qu'ils sont définis dans la Convention de 1951. Elle prend également en charge d'autres catégories de migrants comme les personnes déplacées internes, les rapatriés, les demandeurs d'asile ou encore les apatrides.

Les apatrides

À cause de différentes raisons comme des lois contradictoires, des cessions de territoires, des renoncements de nationalité, de déplacements forcés, etc., les apatrides sont des personnes qu'aucun État ne reconnaît comme ressortissant en vertu de la législation en vigueur sur son territoire. L'UNHCR a pour objectifs de prévenir, éliminer les cas d'apatrides et dispenser conseils et assistance technique aux États.

Il est difficile d'établir un nombre exact des apatrides dans le monde. Le HCR a collecté des données sur 3.9 millions d'apatrides en 2019, mais estime qu'il y en a des millions d'autres.

Sources : <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2019/10/5da072b9a/tournant-decisif-pays-engages-lutte-mondiale-contre-lapatridie.html> consulté le : 02/10/2020

Les rapatriés

À la fin d'un conflit, lorsque la situation dans le pays d'origine le permet, les personnes peuvent retourner chez elles. Après être rentrées dans leur pays d'origine, ces personnes sont aidées par l'UNHCR à se réintégrer dans la société.

En 2018, environ 600 000 réfugiés ont pu retourner dans leur pays d'origine. La Syrie, avec 210'900 rapatriés, est le pays qui a connu le plus important nombre de retours en 2018.

Source : <https://www.unhcr.org/dach/ch-fr/en-bref/qui-nous-aidons/rapatries> consulté le 02/10/2020

Les personnes déplacées internes

Les personnes qui se déplacent au sein de leur propre pays sont en fait des réfugiés sans en avoir le statut juridique. La Convention des Nations Unies de 1951 ne protège que les personnes qui ont franchi une frontière nationale. Ces déplacés internes restent alors sous la souveraineté de leur propre gouvernement, même si celui-ci ne peut ou ne veut pas les protéger. L'UNHCR ne peut agir que si un mandat lui a été donné par le Secrétaire général des Nations Unies ou par l'Assemblée générale des Nations Unies. Il existe toutefois des principes directeurs qui ont été conçus dans le but d'aider les gouvernements et les organisations humanitaires à gérer ce problème.

Selon le Centre de surveillance des déplacements internes (IDMC), environ 41,3 millions de personnes étaient déplacées dans leur propre pays à la fin 2018 en raison de conflits armés, de violences généralisées ou de violations des droits de l'homme.

Source : <https://www.internal-displacement.org/global-report/grid2019/french.html> consulté le 02/20/2020

4.2

Millions de demandeurs d'asile recensés par le UNHCR en 2019.

Sources : <https://www.unhcr.org/dach/ch-fr/services-en-suisse/statistiques> consulté le 02/10/2020

Les demandeurs d'asile

Ce sont des personnes qui ont quitté leur pays d'origine, ont demandé l'asile dans un autre pays et attendent une réponse à leur demande. Les procédures concernant les demandeurs d'asile varient d'un pays à l'autre. À l'échelle européenne, les accords de Dublin déterminent les compétences en matière d'asile entre chaque pays de l'Union européenne, la Norvège, l'Islande et la Suisse. Ces accords permettent ainsi de coordonner la politique d'asile et de lutter contre les abus.



Camp de réfugiés syriens en Turquie

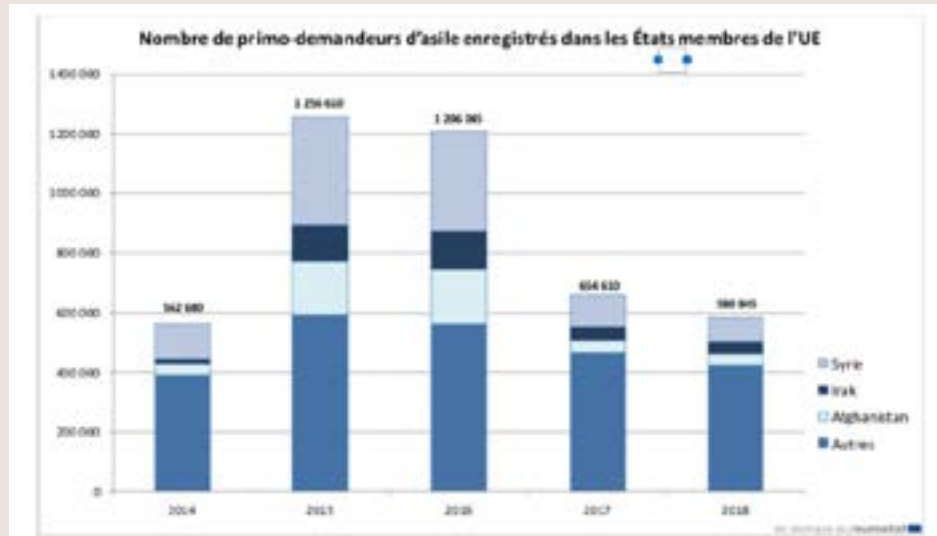


Enfants réfugiés en Inde

1b RÉFUGIÉS

E. Le saviez-vous ?

Demands d'asile dans les États membres de l'UE, 2008-2018



Les primo-demandeurs sont les individus qui font une demande d'asile pour la première fois.

Source : <https://asile.ch/statistiques/europe/> consulté le 02/10/2020

Permis N

En référence à Fridtjof Nansen et à ses passeports Nansen (voir p.3), aujourd'hui, en Suisse, le permis N est octroyé aux demandeurs d'asile. Celui-ci les autorise à travailler sous certaines conditions.



Conflits et persécutions

Le nombre de personnes déracinées contre leur gré suite à des conflits et persécutions atteint 70.8 millions dans le monde, fin 2018, selon l'ONU.

Source : <https://www.unhcr.org/fr/news/stories/2019/6/5d08e699a/nombre-personnes-deracinees-travers-monde-depasse-70-millions.html> consulté le 02/10/2020.

Crise des réfugiés

Lors de la crise des réfugiés de 2015-2016, il y a eu plus de 19,5 millions de réfugiés dans le monde. C'est la pire crise de ce type de l'histoire récente.

Source : <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2015/12/global-refugee-crisis-2015-gallery/> consulté le 02/10/2020

Action de l'UNHCR

50 millions est le nombre estimé de réfugiés qui ont pu recommencer leur vie avec l'aide de l'UNHCR depuis sa création. L'UNHCR a reçu le prix Nobel de la paix en 1954 et en 1981 pour sa contribution à la paix mondiale, à la reconnaissance des principes fondamentaux des droits des réfugiés et au soulagement des souffrances de millions de personnes.

Source : <https://www.unhcr.org/fr/histoire-du-hcr.html#:~:text=En%201981%2C%20le%20HCR%20s,Moyen%2DOrient%20et%20en%20Asie.> consulté le 02/10/2020



Campagne UNHCR « Refugees would like to have the same problems you have » de 2010.

Demandes d'asile en Suisse entre 2014 et 2019



Source : <https://asile.ch/statistiques/suisse/> consulté le 02/10/2020

1b RÉFUGIÉS

F. Sources

Images de la page 2 :

- 1) Wikimedia - http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Yvon_Bataille_de_Solferino_Compiegne.jpg consulté le 22 juin 2020.
- 2) Assistance - 272447/Pixabay : <https://pixabay.com/fr/photos/aide-humanitaire-l-eau-boire-939723/> consulté le 18 juin 2020
- 3) Musée de la Croix-Rouge - @wikipediacommons : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Ext%C3%A9rieur_du_mus%C3%A9e_de_la_Croix_Rouge_%C3%A0_Gen%C3%A8ve_\(2018\)_-_3.JPG](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Ext%C3%A9rieur_du_mus%C3%A9e_de_la_Croix_Rouge_%C3%A0_Gen%C3%A8ve_(2018)_-_3.JPG) consulté le 18 juin 2020.
- 4) Wikipedia - http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/3/38/Henry_Dunant-young.jpg consulté le 22 juin 2020.
- 5) Typhon Haiyan en Philippines (2013) - @ Lawrence Ruiz/Creative Commons : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Basey_after_Yolanda.JPG consulté le 18 juin 2020.
- 6) Tsunami - @ Wikimlages/pixabay : <https://pixabay.com/de/photos/tsunami-springflut-naturkatastrophe-67499/> consulté le 22 juin 2020.
- 7) Mines anti personnelles - @Wikicommons : <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:PanneauMine.jpg> consulté le 18 juin 2020.
- 8) Assistance - 272447/Pixabay : <https://pixabay.com/fr/photos/aide-humanitaire-l-eau-boire-939723/> consulté le 18 juin 2020.



Images page 3 :

- 1) SEM - <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home.html> consulté le 6 juillet 2020.
- 2) Caritas - <https://www.caritas.ch/fr/accueil/> consulté le 6 juillet 2020.
- 3) OSAR - <https://www.osar.ch/> consulté le 6 juillet 2020.
- 4) UNHCR - <https://www.unhcr.org/dach/ch-fr/> consulté le 6 juillet 2020.
- 5) OIM - <https://www.iom.int/> consulté le 6 juillet 2020.
- 6) Amnesty - <https://www.amnesty.ch/fr> consulté le 6 juillet 2020.
- 7) Croix-Rouge Suisse - <https://www.redcross.ch/fr> consulté le 6 juillet 2020.



Images page 4 :

- 1) UNHCR - @ Eduki
- 2) Permis N - @ Fridtjof Nansen : <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Nansenpassport.jpg> consulté le 6 juillet 2020.
- 3) Aide humanitaire - @ MONUSCO/Abel Kavanagh/ CC-BY-SA-2.0 /Wikipedia Commons : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Lusenda_territoire_de_Fizi_Sud-Kivu_RD_Congo_-_Une_femme_et_son_enfant_dans_le_camp_des_r%C3%A9fugi%C3%A9s_burundais_de_Lusenda_%2820007178079%29.jpg consulté le 6 juillet 2020.
- 4) Organisation de l'Unité Africaine- <https://au.int/> consulté le 6 juillet 2020.



Images page 5 :

- 1) Camp pour personnes déplacées au Rwanda - © Julien Harnei : https://www.flickr.com/photos/julien_harneys/2467999253/ consulté le 6 juillet 2020.



Image page 6 :

- 1) Camp réfugié - © European Union 2016 - European Parliament : https://www.flickr.com/photos/european_parliament/24658533000 consulté le 6 juillet 2020
- 2) Réfugiés -@ jassmina : <https://www.flickr.com/photos/8820954@N06/539492369> consulté le 6 juillet 2020.



Images page 7 :

- 1) Demandes d'asile dans l'Union Européenne - @asile.ch : <https://asile.ch/statistiques/europe/> consulté le 2 octobre 2020
- 2) Permis N - © Fridtjof Nansen : <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Nansenpassport.jpg> consulté le 6 juillet 2020.
- 3) UNHCR - <http://www.unhcr.org/4c0529dd6.html> consulté le 6 juillet 2020.
- 4) Demandeurs d'asile en Suisse en 2019 - @asile.ch : <https://asile.ch/statistiques/suisse/> consulté le 2 octobre 2020



Réalisation : Anaïs Rivas, Theni Alexiou, Vanessa Monaco , Cecilia Miranda, Sarah Vallon, Laure Bacchiocchi.
Dernière actualisation : Novembre 2020